

Fiche culture

Epeautre (<i>Triticum spelta</i> L.) (recensement INS 2012): 9.824 ha en Wallonie / 516 ha en Flandre / 10.340 ha en Belgique (recensement INS 2015): 12.847 ha en Wallonie / 682 ha en Flandre / 13.548 ha en Belgique (recensement INS 2018): 12.732 ha en Wallonie / 1.020 ha en Flandre / 12.681 ha en Belgique	
L'épeautre, appelé aussi "blé des Gaulois", est une céréale proche du blé mais à graines vêtues L'épeautre se cultive comme un froment d'hiver sensible à la verse	
Période de semis:	Comme le froment d'hiver, jusqu'en décembre
Densité de semis:	L'objectif est d'atteindre une population de 200 plantes par m ² Le conseil est de 325 épillets/m ² en sols froids; 250-300 épillets/m ² en sols limoneux Le PMG (poids de mille grains) en épeautre considéré comme PME (poids de mille épillets) étant trop aléatoire, il n'est ni calculé ni mentionné sur les sacs
Fumure azotée:	Au total 105-120 unités en région froide et de 135 à 150 unités en région limoneuse, c'est 30 unités en moins qu'un froment
Fractionnement:	Un fractionnement en deux fractions est conseillé avec un apport plus important lors du tallage
	* Un produit autorisé en froment ne l'est pas forcément en épeautre Pour toute information, n'hésitez pas à contacter le CePiCOP
Désherbage*:	Semblable au froment d'hiver
Régulateur*:	Une ou deux intervention(s)
Fongicide*:	En fonction de la pression: un traitement complet au stade dernière feuille à l'épiaison !!! Vigilance contre rouille jaune (cf. en saison: avertissements CePiCOP) Principales maladies: oïdium, rouille jaune, septoriose et rouille brune
Pour plus d'informations sur les produits, veuillez consulter les rubriques ad hoc des pages jaunes	
Récolte:	Grille ouverte pour ne pas surcharger le retour des otos Contre batteur ouvert et vitesse du batteur réduit pour diminuer le % de grains nus au battage Vent réduit
Rendement:	Production en grains vêtus comparable en poids à un froment Avant décorticage, le poids spécifique de l'épeautre = à la moitié de celui du froment A la récolte, la proportion de grains nus varie de 5 à 15 %
Avantages:	Céréale résistante au froid Remplace le froment en région froide Alimentation animale et humaine Grande production de paille Epi imperméable, 1 jour sec après la pluie et on peut à nouveau récolter (2 jours en froment)
Inconvénients:	Sensible à la verse Les grains étant vêtus, le volume à semer ou à stocker est important
Pour plus d'informations, veuillez consulter, le cas échéant, les articles ad hoc des pages blanches	

Triticale (<i>Triticum secale</i> L.) Hybride issu du croisement entre le blé et le seigle très rustique, il s'adapte à tout types de sol (recensement INS 2012): 2.557 ha en Wallonie / 3.362 ha en Flandre / 5.919 ha en Belgique (recensement INS 2015): 3.203 ha en Wallonie / 2.473 ha en Flandre / 5.711 ha en Belgique (recensement INS 2018): 3.661 ha en Wallonie / 1.892 ha en Flandre / 5.586 ha en Belgique	
Période de semis:	Octobre
Densité de semis:	La même que pour le froment d'hiver
Fumure azotée:	10 à 20 unités en moins que le froment d'hiver Fractionnement en trois fois Ne pas forcer la dose de tallage
	 * Un produit autorisé en froment ne l'est pas forcément en triticale Pour toute information, n'hésitez pas à contacter le CePiCOP
Désherbage*:	Idéalement, en préémergence
Régulateur*:	Assortiment équivalent au froment d'hiver, excepté pour les mélanges de chlorméquat et d'imazaquin
Fongicide*:	Surveiller les maladies du pied encas de précédent Surveiller la rouille jaune et oïdium Traitement fongicide complet à l'épiaison
Pour plus d'informations sur les produits, veuillez consulter les rubriques <i>ad hoc</i> des pages jaunes	
Récolte:	Comme le froment d'hiver
Rendement:	Comme les bons froments d'hiver (> à 100 quintaux) Rendement paille dépassant de 30 à 50 % celui du froment ou de l'orge
Avantages:	Rusticité Valeur fourragère comprise entre celle du blé et de l'escourgeon
Inconvénients:	Sensible à la verse et à la germination du pied
Pour plus d'informations, veuillez consulter, le cas échéant, les articles ad hoc des pages blanches	

Seigle
(*Secale cereale* L.)

Céréale à épi barbu. Deux grains par épillet. Auto-stérilité élevée, la fécondité est croisée

(recensement INS 2012): 263 ha en Wallonie / 256 ha en Flandre / 519 ha en Belgique
(recensement INS 2015): 190 ha en Wallonie / 198 ha en Flandre / 388 ha en Belgique
(recensement INS 2018): 343 ha en Wallonie / 263 ha en Flandre / 620 ha en Belgique

Période de semis:	Durant le courant d'octobre, de préférence durant la première quinzaine
Densité de semis:	250 grains/m ²
Fumure azotée:	En fonction du type de sol: 20 à 30 unités d'azote en moins que le froment d'hiver Réduire la 3 ^{ème} fraction d'azote par rapport au froment
	* Un produit autorisé en froment ne l'est pas forcément en seigle Pour toute information, n'hésitez pas à contacter le CePiCOP
Désherbage*:	Idéalement, en préémergence
Régulateur*:	Assortiment équivalent à l'orge
Fongicide*:	Surveiller la rouille brune, l'oïdium, en principe, un traitement juste avant l'épiaison avec un produit à bonne rémanence et à très bonne activité contre la rouille brune
Pour plus d'informations sur les produits, veuillez consulter les rubriques <i>ad hoc</i> des pages jaunes	
Récolte:	Comme les froments les plus précoces
Rendement:	Comme les variétés hybrides de froment
Bon CIPAN:	Ne gel pas, à enfouir. Possibilité de récolter comme fourrage au printemps
Avantages:	Résistance à l'hiver Adapté aux terres pauvres, \pm acides (mais ressuyant bien) Production importante de paille
Inconvénients:	Pailles très hautes, risque de germination sur pied si verse
Pour plus d'informations, veuillez consulter, le cas échéant, les articles <i>ad hoc</i> des pages blanches	

Avoine de printemps**(*Avena sativa* L.)**

(recensement INS 2012): 2.212 ha en Wallonie / 586 ha en Flandre / 2.798 ha en Belgique

(recensement INS 2015): 2.508 ha en Wallonie / 522 ha en Flandre / 3.040 ha en Belgique

(recensement INS 2018): 2.984 ha en Wallonie / 446 ha en Flandre / 3.469 ha en Belgique

Période de semis:	Mi-février à début avril. Elle peut se cultiver en seconde paille L'avoine supporte bien les terres lourdes, humides et légèrement acides
Densité de semis:	250 grains/m ² à partir de mi-février (cette densité doit être augmentée de 50gr/m ² tous les 15 jours). En région froide: 400 grains/m ²
Fumure azotée:	80-100 unités fractionnées: 1/3 au tallage, 2/3 au redressement En région froide 120 unités: 2/3 au tallage, 1/3 au redressement
	* Un produit autorisé en froment ne l'est pas forcément en avoine de printemps Pour toute information, n'hésitez pas à contacter le CePICOP
Désherbage*:	Généralement, uniquement des problèmes de dicotylées L'avoine est très concurrentielle vis-à-vis des adventices et est assez sensible aux herbicides
Insecticides*:	Si utile contre pucerons vecteurs de jaunisse nanisante (<i>cf.</i> en saison: avertissements CePICOP)
Régulateur*:	Le principal risque de la culture est la verse
Fongicide*:	Une protection fongicide n'est rentabilisée que lors d'année à forte pression
Pour plus d'informations sur les produits, veuillez consulter les rubriques <i>ad hoc</i> des pages jaunes	
Récolte:	Comme le froment d'hiver
Rendement:	De 50 à 80 quintaux/ha, exceptionnellement plus selon les conditions printanières
Bon CIPAN:	Est détruite par le gel
Avantages:	Culture rutilante demandant peu d'investissements Excellent précédent Culture nettoyante (adventices) en transmettant peu de maladies Sèche vite, 1 jour sec après la pluie et on peut à nouveau récolter (2 jours en froment)
Inconvénients:	Sensibilité à la verse Parfois, difficultés à la récolte: mauvaise concordance de maturité paille et grains Rejette du pied en cas de verse
Pour plus d'informations, veuillez consulter, le cas échéant, les articles <i>ad hoc</i> des pages blanches	

Froment de printemps ou alternative (<i>Triticum aestivum</i> L.)	
(recensement INS 2012): 861 ha en Wallonie / 312 ha en Flandre / 1.173 ha en Belgique (recensement INS 2015): 1.512 ha en Wallonie / 2.019 ha en Flandre / 3.544 ha en Belgique (recensement INS 2018): 720 ha en Wallonie / 422 ha en Flandre / 1.143 ha en Belgique	
Période de semis:	Février à début avril
Densité de semis:	300 à 350 grains/m ²
Fumure azotée:	Fumures plus faibles que pour le froment d'hiver de 20-30 unités
	* Un produit autorisé en froment ne l'est pas forcément en froment de printemps Pour toute information, n'hésitez pas à contacter le CePiCOP
Désherbage*:	Choisir le produit en fonction des adventices présentes (en général, peu de graminées)
Insecticides*:	Rare. Si utile contre pucerons vecteurs de jaunisse nanisante (cf. en saison: avertissements CePiCOP)
Régulateur*:	En général, une seule intervention
Fongicide*:	En cas de maladies, un traitement fongicide à la dernière feuille !!! Vigilance contre rouille jaune (cf. en saison: avertissements CePiCOP)
Pour plus d'informations sur les produits, veuillez consulter les rubriques ad hoc des pages jaunes	
Récolte:	Mi-août
Rendement:	De 70 à 90 quintaux/ha
Avantages:	Prix identique au froment d'hiver Pas de problème de commercialisation Froment, en général, de très bonne qualité technologique
Inconvénients:	Rendement souvent inférieur à celui du froment d'hiver
Pour plus d'informations, veuillez consulter, le cas échéant, les articles ad hoc des pages blanches	

Orge de printemps

(Hordeum vulgare L.)

(recensement INS 2012): 1.860 ha en Wallonie / 672 ha en Flandre / 2.532 ha en Belgique
 (recensement INS 2015): 2.351 ha en Wallonie / 1.485 ha en Flandre / 3.853 ha en Belgique
 (recensement INS 2018): 2.279 ha en Wallonie / 853 ha en Flandre / 3.165 ha en Belgique

Période de semis:	Mi-février à début avril, mi-mars étant l'optimum
Préparation du sol:	Labour et semis direct le même jour
Densité de semis:	De 200 à 250 grains/m ² en période normale
Fumure azotée:	90 unités au tallage (en fonction du précédent, des reliquats azotés et de la teneur en humus, cette fumure doit être adaptée) Correction éventuelle début montaison 0 à 30 unités d'azote
	* Un produit autorisé en froment ne l'est pas forcément en orge de printemps Pour toute information, n'hésitez pas à contacter le CePiCOP
Désherbage*:	Pas de préémergence en semis-hâtif
Insecticides*:	Rare. Si utile, contre pucerons vecteurs de jaunisse nanisante Suivre les avis émis en saison
Fongicide*:	Surveiller la culture en fin de tallage et à la dernière feuille
Régulateur*:	Si nécessaire, 3/4 dose de raccourcisseur pour orge d'hiver à la dernière feuille
Pour plus d'informations sur les produits, veuillez consulter les rubriques <i>ad hoc</i> des pages jaunes	
Récolte:	Après les froments les plus précoces
Rendement:	De 45 à 90 quintaux/ha
Intérêt:	Si débouché brassicole Prime agri-environnementale bien adaptée
Pour plus d'informations, veuillez consulter, le cas échéant, les articles <i>ad hoc</i> des pages blanches	